



Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier, Christian Puech

Histoire des idées
sur le langage et les langues

K L I N C K S I E C K

Conclusion

| | |
|--|-----|
| 49. Étudier les outils et les théories linguistiques sur la longue durée est-il utile? | 235 |
| 50. L'historien des savoirs linguistiques doit-il être relativiste? | 240 |
| Repères chronologiques..... | 243 |
| Ouvrages utilisés et instruments bibliographiques | 249 |
| Index sélectif des notions et des termes..... | 275 |

Cet ouvrage doit à Sylvain Auroux, à qui nous le dédions, son orientation générale et conceptuelle. Il tire une grande partie de sa substance des travaux collectifs menés dans l'UMR 7597 « Histoire des théories linguistiques » depuis maintenant plus de trente ans. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des membres de cette équipe, et particulièrement sa directrice actuelle, Sylvie Archaimbaud. Nous sommes seuls responsables des erreurs et des défauts de l'ouvrage.

↑ « Histoire des idées sur le langage et les langues » ou « histoire des théories linguistiques » ?

I LES ENJEUX DE LA RÉTROSPECTION

Quand on travaille dans la longue durée, et que par conséquent on se propose de prendre en compte des savoirs construits dans des états de société différents, appartenant à des aires culturelles éventuellement différentes, il faut se donner une conception de l'objet (les savoirs construits sur le langage et les langues) aussi peu normative sur le plan épistémologique que possible. La notion de « théorie » présente le risque de ne prendre son sens que dans le contexte d'une certaine conception de la science, en l'occurrence celle qui se développe en occident à partir du XVII^e siècle. Pour éviter cette sorte de piège, qui revient à supposer les problèmes que nous posons comme étant déjà résolus, nous préférons le terme d'*idées* sur le langage et les langues, qui présente l'avantage d'être moins engagé épistémologiquement; ou plus exactement qui relève d'un engagement différent, moins normatif, et plus respectueux de la diversité des formes que peut prendre le savoir dans l'histoire, ou dans d'autres cultures. Sous ce terme d'*idée*, on subsumera toutes sortes d'objets qui débordent largement celui de « théorie » : il y a des *concepts* (exemple les parties du discours), des *procédures* (addition, soustraction, mutation, permutation, comparaison, etc. desquelles dépendent des concepts linguistiques majeurs, comme l'ellipse ou l'analogie), des *techniques* (comme celle de la démonstration, qui explique le recours aux exemples, aux paradigmes, etc.).

Une fois réglé ce problème de la désignation du champ, d'autres questions préliminaires surgiront aussitôt. Par exemple celles-ci : pourquoi s'intéresser à l'histoire des idées linguistiques ?

Quel rapport cette discipline a-t-elle avec les sciences du langage ? Que peut-elle leur apporter ? C'est à ces questions et à quelques autres que nous tentons de répondre ici.

2 *Que fait-on quand on fait de l'histoire des idées linguistiques ?*

Un premier niveau de réponse très simple s'impose immédiatement : on explore des textes (parfois oubliés), et on restaure ou répare l'oubli dont sont l'objet les théories ou les idées qu'ils exposent. On rend ainsi manifestes deux des caractéristiques essentielles des savoirs sur la langue et le langage dans la longue durée : le fait que ces savoirs se sont précisément construits dans la longue durée, et qu'il y a bien une certaine forme de cumulation des connaissances dans les disciplines qui se sont occupées des langues et du langage (la grammaire, la rhétorique, transmettent des connaissances anciennes et relativement stables) ; et en même temps qu'à côté de la transmission des concepts sur le long terme, il y a aussi de l'oubli, des trous dans la mémoire cumulative, qui ne sont pas nécessairement liés à la falsification des théories ou à la péremption des résultats.

L'historien, précisément parce qu'il est en mesure de rendre manifestes ces deux caractéristiques des savoirs de la langue, l'oubli et la cumulation, crée également les conditions d'une réflexion de fond sur ce mode d'être particulier des connaissances dans les sciences du langage, à savoir qu'elles peuvent être l'objet contradictoirement d'oubli ou de cumulation. C'est là une des caractéristiques épistémologiques importantes des sciences du langage qu'il faut essayer de comprendre.

La question de la cumulativité est une question centrale en histoire des sciences. Certaines disciplines peuvent par exemple se donner historiquement comme peu cumulatives ; ou plus exactement ne pas relever d'un processus de cumulation qui engage lui-même la longue durée. C'est ce qui semble être le cas dans des disciplines comme la physique, ou la chimie, dans lesquelles les savoirs construits avant respectivement Galilée et Lavoisier ne relèveraient pas encore pleinement de ces disciplines, mais en quelque

sorte de leur préhistoire. On a pu tenir un discours analogue pour l'histoire des sciences du langage et réjeter dans la non-science tout ce qui précède par exemple Bopp, ou Saussure, ou Chomsky. C'est ce que l'on peut lire ordinairement dans les manuels d'introduction à la linguistique. Cette opinion constitue évidemment un fait de discours susceptible d'intéresser l'historien, mais ce n'est en aucun cas une thèse sérieuse sur l'histoire de la discipline.

L'historien produit de l'information sur le système scientifique que construisent les sciences du langage et permet donc d'éclaircir, chez les chercheurs, ce que l'on peut appeler leur « horizon de rétropection » (Auroux, 1992 ; Puech [dir.], 2006) : la mémoire des résultats, des problèmes, des concepts, développés avant eux. On voit bien quel peut être le rendement immédiat de cette intervention dans le fonctionnement de la science contemporaine : créer les conditions pour que l'histoire soit effectivement cumulative et non cyclique ; permettre par exemple sur une question comme celle de l'origine des langues et du langage – en rappelant comment cette question était posée au XVIII^e et au XIX^e siècle –, qu'on ne la repose pas périodiquement dans les mêmes termes. Il suffit d'être attentif à l'audience que cette vieille question reçoit de la part des médias depuis quelque temps, pour juger des dégâts que peut causer l'absence de culture historique chez certains linguistes.

Le rôle de l'historien des sciences du langage est donc de créer les conditions d'une réflexion informée sur l'épistémologie des sciences du langage, par la production d'informations fiables sur :
– les théories anciennes, les connaissances qu'elles ont produites, les concepts qu'elles ont élaborés,
– la forme sous laquelle les problèmes ont été posés et conçus, – ou encore, en élargissant un peu la problématique, sur des problèmes plus généraux et plus fondamentaux. Comment les grammairiens et les linguistes ont-ils conçu leur objet, à tel ou tel moment ? Comment ont été saisis et conçus les faits et les données, les règles et/ou les lois qui les organisent (question 22). Ou encore comment ont été distingués le possible et l'impossible de langue, ce qui peut se dire ou ne peut pas se dire, et pourquoi ? Comment ont été définies les conditions de validation des descriptions ?

Enfin, et cette dernière remarque se situe sur un plan différent, l'information sur les théories anciennes peut être pertinente pour l'historien de la langue (en tant que les grammairiens sont

des témoins des pratiques langagières du passé), y compris ceux qui cherchent des causalités historiques à telle caractéristique de la synchronie. C'est que l'objet dont s'occupe le linguiste est un fait social, et l'activité des grammairiens et des auteurs de dictionnaires peut ne pas être étrangère à son institution. La « grammatisation » des langues, c'est-à-dire le fait d'équiper les langues des outils que sont les grammaires et les dictionnaires (nous reviendrons plus loin abondamment sur ce phénomène, questions 26-28), ne laisse pas les langues elles-mêmes intactes. L'étude de certains phénomènes linguistiques peut impliquer naturellement la prise en compte du processus historique de l'institution de la langue commune et du rôle qu'y auraient joué les grammairiens. Un exemple emblématique : on a pu défendre l'idée selon laquelle la disparition des usages oraux du passé simple dans la langue moderne était la conséquence directe de la mise en œuvre d'une règle que les grammairiens ont imaginée pour décrire et/ou réguler son emploi à l'époque classique (Weinrich, 1973).

3

Comment fait-on de l'histoire des idées linguistiques ?

Le plus simple est de commencer à dire comment on n'en fait pas. Il se déduit des remarques précédentes que le travail de l'historien dont nous esquissons le portrait ne consiste pas à projeter sur les théories (ou les idées) anciennes les critères de la science contemporaine. Le travail de l'historien ne consiste pas à vérifier ce que l'on sait déjà, à savoir que les états anciens des sciences du langage ne mettent généralement pas en œuvre les mêmes principes méthodologiques que la linguistique contemporaine, et présentent donc des états de la connaissance (parfois) périnés. Ça, on le sait déjà. On peut présenter le problème sous une forme très simple : l'étude des théories anciennes nous amène à prendre connaissance (à découvrir, en restaurant le tissu de la mémoire disciplinaire comme nous le disions plus haut) de deux types de résultats : des résultats vrais et des résultats faux (ou aberrants, ou qui peuvent nous paraître tels : par exemple du XVII^e siècle au milieu du XVIII^e siècle, les auteurs de grammaires françaises ont élaboré une

théorie des déclinaisons du français, analysant à et de non comme des *prépositions*, mais comme des articles indicateurs du cas [question 26]). On peut juger les uns et les autres également dénués d'intérêt. Les premiers, les résultats vrais, précisément parce qu'ils sont vrais, c'est-à-dire parce que la vérité n'a pas d'histoire, et qu'il nous importe peu de savoir dater son apparition, et les seconds parce qu'ils sont faux, c'est-à-dire au fond pour la même raison, à savoir que seule nous importe la connaissance de la vérité. Conçue de cette façon, l'activité de l'historien serait purement décorative et antiquariale, ce qui est sans doute honorable et, somme toute, justifierait peut-être que l'on écrive des livres sur ces matières, mais plus difficilement que l'on consacre des moyens importants à ce type de recherche, ou qu'on l'enseigne à l'université.

La tâche de l'historien des sciences est en réalité tout autre. Il s'agit non de faire l'histoire du vrai qui en éffer n'en a pas, mais celle de la connaissance du vrai, c'est-à-dire des procédures, des stratégies qui ont conduit à la connaissance du vrai, ce qui correspond à la mise en œuvre de deux projets :

- 1) la description des formes sous lesquelles les différents états de connaissance ont été représentés : les théories sont exposées sous la forme de textes, de discours, qui peuvent être décrits en tant que tels, du point de vue de leur matérialité ; mais on peut (et on doit) également se doter d'une conception sémantique des noyaux des connaissances ; autrement dit décrire (de l'intérieur) le système conceptuel auquel elles correspondent ;
- 2) la description du changement théorique, c'est-à-dire du fait que l'on passe historiquement d'un état de connaissance de l'objet à un autre, d'une représentation de la connaissance à une autre. Il est alors également légitime d'attendre de l'historien qu'il dépasse la simple description du changement et qu'il propose une analyse des causalités du changement.

4

Quels usages peut-on faire de l'histoire des idées linguistiques ?

On peut essayer de comprendre les enjeux soulevés par l'histoire des idées linguistiques, en opérant un retour réflexif sur la question elle-même et en se demandant quand, comment, et à quelle fin, on s'est intéressé à l'histoire des sciences du langage.

Tout d'abord, il y a des *textes fondateurs* ou réputés tels. Dans les deux questions suivantes (5 et 6) nous étudierons deux textes, l'un du milieu du XVIII^e siècle, l'autre du début du XX^e siècle pour montrer comment et dans quels contextes ils ont acquis ce statut : il s'agit de la *Grammaire générale* de Port-Royal (1660) et du *Cours de linguistique générale* de Saussure (1916). La réception respective de ces deux textes offre des cas d'école particulièrement intéressants par la façon – d'emblée problématique – dont ils s'inscrivent dans l'histoire de la discipline, et du fait de l'investissement rétrospectif comme textes fondateurs dont ils ont été l'objet.

Pour le premier, la *Grammaire générale et raisonnée*, on peut repérer trois moments exemplaires où ce texte a été l'objet d'une réception différente : 1) dans le contexte de l'école que sa publication contribue à fonder, autrement dit dans le cadre de la grammaire générale depuis le XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle ; 2) au début du XX^e siècle (dans les textes de Ferdinand Brunot comme *L'Enseignement de la langue française, ce qu'il est, ce qu'il devrait être* publié en 1908, et dans sa monumentale *Histoire de la langue française*) ; 3) enfin au milieu du XX^e siècle à partir de *La Linguistique cartésienne* de Chomsky (1966), et de la polémique suscitée en France par le point de vue que le linguiste américain développe sur les théories des Messieurs de Port-Royal. Pour le second, nous verrons qu'il est possible de distinguer quatre réceptions (question 6).

Des textes fondateurs, il n'y en a pas que dans la tradition occidentale. On prendra deux exemples de traditions autres dans lesquelles la notion est pertinente. Tout d'abord la tradition grammaticale arabe qui repose tout entière sur un livre fondateur, justement « le livre », *al-Kitaḥ* de Sibawayhi. Œuvre unique d'un auteur du VIII^e siècle dont la carrière est mal connue, cet ouvrage fondateur de la tradition arabe s'impose d'abord par sa diffusion :

Les enjeux de la rétrospection

soixante-dix-sept manuscrits recensés, y compris les fragments ; vingt-trois commentaires connus, plus vingt-six commentaires partiels (points difficiles, vers-témoins...). À cela s'ajoute un important corpus de gloses, variant selon les manuscrits, qui n'a jamais fait l'objet d'une édition exhaustive. Comment s'explique une telle diffusion ? À la fois par le côté initiateur de l'ouvrage, par la richesse de son contenu et par la perfection inégalable atteinte dès le début : « Premier témoignage indiscutable de l'existence de la tradition grammaticale arabe ; démarche très intuitive (l'analyse est souvent remplacée par une paraphrase informelle des données), mais d'une finesse descriptive inégalée par la suite » (Guillaume, 2000 : 159). Ce qui fait de l'ouvrage une référence incontournable pour la suite de la tradition, même si cette dernière s'en est éloignée.

Second exemple, la tradition grammaticale tamoule, qui repose sur le *Tolkāṭṭiyam*. Cet ouvrage dont l'auteur (*Tolkāṭṭiyānar*) est tout entouré de mystère, avec une datation qui s'étend sur une période très large (du III^e siècle a. C. au V^e siècle p. C.), est généralement présenté avec le texte d'un commentateur situé entre le X^e et le XII^e siècle. Il n'est pas strictement restreint à l'étude de la langue tamoule standard : l'objet de son étude est en fait le savoir poétique dans sa globalité. Le *Tolkāṭṭiyam* est par ailleurs lui-même un ouvrage en vers et pratiquement sans exemple. Pourtant son importance pour la suite est incontestable : « Il n'existe pas de grammaire ou de commentaire de grammaire tamouls qui, d'une manière ou d'une autre, ne se positionne pas par rapport au *Tolkāṭṭiyam*. Il est l'ouvrage fondateur de la tradition, même si, d'une certaine manière, il a en pratique été remplacé par le *Nannil* [XIII^e siècle] comme ouvrage normatif » (Chevillard, 2000 : 288). Pour être fondateur, un ouvrage n'a pas besoin d'être *initial*. Ainsi, dans la tradition sanskrite, il existe des ouvrages « pré-paniniens », Il n'empêche pas que Paṇini, avec notamment son *Aṣṭādhyāyī* « (Formulaire) en huit leçons » et ses 3 983 règles, bien qu'héritier probable d'une longue tradition, constitue bien le grammairien indien de référence (Haag-Bernède, 2000), celui qui a suscité l'admiration des linguistes du XX^e siècle pour la perfection de sa description morphologique.

À côté de ces textes fondateurs, il existe aussi des textes que nous avons appelés textes « piliers » (question 21). Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils n'étaient pas forcément destinés à

asseoir les bases de la tradition ultérieure, mais qu'ils ont exercé ce rôle parce qu'ils se sont révélés les plus adaptés à remplir cette fonction. Ainsi l'Arts de Donat a-t-elle connu un succès tel que les occidentaux ont utilisé son modèle pour la description de la plupart des langues à la Renaissance : ce n'était pas forcément le plus complet des traités grammaticaux latins de l'Antiquité, mais c'était peut-être le plus clair, en tout cas le plus facile à utiliser avec son dédoublement en grammaire élémentaire et grammaire (un peu plus) approfondie qui lui permettrait (au moins) deux utilisations.

Il y a des cas où la circulation des savoirs est plus complexe et plus diffuse et ne peut se réduire complètement aux notions de « textes fondateurs » et de « textes piliers ». La notion même d'« auteur » peut même être remise en cause. Le Moyen Âge offre un cas de figure intéressant, avec une forme particulière d'interactions entre les disciplines (la logique, la philosophie), de plurilinguisme, de relations avec la théologie et l'exégèse, et surtout de *rapport aux inédits*, qui sont nombreux (bien plus d'inédits que d'édités), souvent anonymes, qui ne sont pas des « livres » exemplaires uniques, mais ce qu'on appelle en anglais des *catena commentaries* (« commentaires en chaîne »), des écrits issus d'écoles, évolutifs, où la notion d'auteur n'a souvent pas de sens. Il faut alors multiplier les approches, créer d'autres notions, d'autres oppositions, comme celle qui différencie la *grammatica speculativa*, orientée vers les textes théologiques, et la *grammatica positiva*, qui considère les textes pratiques (voir Rosier-Catach, 2000 et Grondeux, 2000b). On a également renoncé à une approche globale, voire « totaliste », des théories modistes (c'est-à-dire reposant sur la notion de modes de signifier), pour lui préférer une approche « modulaire ». Selon qu'on envisage le module épistémologique (portant la nature « scientifique » de la grammaire), le module sémiologique (avec les discussions sur les notions de signification et de modes de signifier), le module philosophique (ces mêmes discussions en rapport avec leur fondement psychologique et ontologique), le module grammatical (avec les notions de dépendance et de transitivité), le module « intentionnaliste » (analysant les énoncés non canoniques, les actes de langage et les relations entre interlocuteurs), on se retrouve devant des oppositions multiples, qui permettent de regrouper auteurs et textes selon des critères autres que les critères classiques, de type chronologique, géographique ou doctrinal (Rosier-Catach, 1999).

On le comprendra, diverses approches sont donc nécessaires. Mais l'essentiel est, selon nous, de poser le principe d'une *commensurabilité* des théories. Que voulons-nous dire par là ? Simplement que, si diverses que soient les approches, les périodes, il doit toujours être possible de *comparer* les textes, de les évaluer en fonction certes de leurs objets, mais aussi d'une description générale du langage. Un ramoulsisant doit pouvoir rendre compte de phénomènes ou de faits qu'on pourrait appeler « adjectivaux » même si la notion même d'*adjectif* n'existe pas en tamoul, qui aborde la question de la qualification sous la forme de composés qualitatifs et de verbes idéels (Chevillard, 1992). Un arabisant peut montrer que la catégorie du « qualificatif » (*sifa*) constitue en quelque sorte une catégorie intermédiaire entre nom et verbe dans une tradition qui ne reconnaît que trois parties du discours : noms, verbes, particules (Gaillaume, 1988, 1992). Mais entendons-nous bien : en aucun cas, il ne s'agit de « ramener » une description « exotique » à la description occidentale, mais d'analyser *ensemble* la variété des descriptions conditionnées certes par leur objet (la langue concernée), mais aussi par des pratiques culturelles différentes, ou même par de simples contraintes techniques (la feuille de bananier, sur laquelle sont inscrits les textes grammaticaux tamouls est un support plus fragile que le papyrus, la tablette d'argile ou le vélin). En cela, des travaux « transversaux » sont indispensables pour mettre en contact spécialistes de diverses périodes ou des diverses « régions » du monde.

Quelles ont été historiquement les réceptions de la Grammaire générale et raisonnée ?

Parmi les tout premiers travaux portant sur l'histoire de la grammaire, figurent ceux d'auteurs qui, comme Charles Thurot, ou Diendonné Thiébaud, appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler le groupe des Idéologues, ces grammairiens philosophes inspirés par les auteurs des grammaires générales publiées aux XVII^e et XVIII^e siècles, qui s'impliquent activement dans un certain nombre d'institutions scientifiques et pédagogiques mises en place par le gouvernement révolutionnaire à partir de l'an III. C'est le cas notamment du réseau des Écoles centrales réparties sur tout le

territoire, et de l'École normale qui devait en former les enseignants. Le tout aura une existence fugitive : Napoléon supprime les Écoles centrales et les remplace par les lycées en l'an X. Ces premiers historiens, eux-mêmes formés à la lecture de Beauzée et Condillac, et défenseurs de leurs thèses, développent un discours sur l'histoire de leur discipline que l'on peut schématiquement caractériser par les traits suivants :

— ils s'appuient sur un corpus d'œuvres toujours à peu près identique, orienté par une visée téléologique qui fait de Court de Gébelin (*Le Monde primitif*, 1775) et de Condillac (*Grammaire*, publiée dans le *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme* en 1775) l'aboutissement, depuis les Grecs, de la longue histoire des travaux sur les langues, au sein de laquelle ils distinguent toutefois quelques étapes remarquables dans la marche du progrès : Port-Royal (1660), le *Traité de la formation mécanique des langues* de Charles de Brosses, la *Grammaire générale* de Nicolas Beauzée et ses contributions à l'*Encyclopédie*, etc.

— l'articulation entre d'un côté l'histoire de la langue (qui est en fait une histoire de son institution et de ses monuments), et de l'autre l'histoire des connaissances grammaticales.

Ils soulèvent également un certain nombre de questions qui peuvent nous paraître un peu étranges, mais qui découlent au fond directement de leur projet initial : comment est apparue la grammaire philosophique (dont la *Grammaire générale et raisonnée* est le premier avatar), c'est-à-dire cette grammaire qui s'efforce, non de décrire une langue particulière, mais les caractéristiques communes des langues, les conditions générales de la pratique du langage ? Quelles sont les conditions historiques de son apparition ? Pourquoi n'est-elle pas apparue plus tôt dans l'histoire, chez les Grecs et les Romains par exemple ?

Les réponses à ces questions délimitent les contours de la discipline que ces auteurs contribuent à fonder en traçant l'histoire de son avènement :

1) les progrès de la science grammaticale dépendent des progrès de la langue, eux-mêmes suscités d'abord par l'action des poètes et des orateurs puis par celle des philosophes qui la conduisent au dernier degré de perfection en la rendant propre à la spéculation. Le même phénomène peut s'observer pour le grec comme pour le français.

Nous avons vu la science grammaticale naître chez les Grecs après que leur langue se fut entièrement perfectionnée, et que les philosophes eurent commencé à l'appliquer aux théories purement spéculatives et de raisonnement : nous ne la verrons renaitre de même en France que lorsque notre idiome ayant déjà acquis le plus haut degré de perfection, nous aurons en des poètes, des orateurs, et enfin des philosophes. (Thurot, 1796 : lxxiv)

Thurot, le premier de ces auteurs, détaille ainsi longuement les monuments qui ont marqué successivement ce travail de forge-rie de la langue. Mais il cherche aussi des causes en quelque sorte extérieures, dans les événements qui ont pu modifier fondamentalement les conditions d'exercice de la langue : la prise de Constantinople (1453), et la fuite des savants grecs en Occident qu'elle provoque, les croisades et l'intrêt pour les langues orientales qu'elles suscitent, la Réforme et les conflits religieux qui ont créé l'urgence nécessaire de trouver des ressources rhétoriques et argumentatives encore inemployées en français pour se défendre et faire valoir ses droits (voir la promulgation de l'ordonnance de Villers-Correters en 1539), etc.

2) l'apparition de la grammaire générale et philosophique est rapportée à deux ordres de phénomènes :

— l'existence préalable des grammaires particulières. La grammaire générale est une sorte de « méta-grammaire » :

Une chose qui n'est pas moins digne de fixer notre attention, c'est que nous n'eûmes une bonne grammaire générale que lorsque nous commençâmes à avoir de bonnes grammaires particulières. (Thurot, 1796 : lxxvii)

— l'événement que constitue la révolution philosophique inaugurée par Francis Bacon, (*De dignitate et augmentis scientiarum*, 1623) dont l'œuvre provoque la refondation de la méthode scientifique sur des bases inductives (rôle qui par parenthèses n'est pas accordé à Descartes). La grammaire philosophique serait la forme la plus achevée et la seule forme véritablement scientifique de l'étude du langage et des langues à la suite de cette impulsion initiale.

Au XX^e siècle, les publications de Ferdinand Brunot, un des linguistes les plus éminents de son temps, titulaire de la chaire

d'histoire de la langue française à la Sorbonne à partir de 1900, membre de l'Académie des inscriptions et des belles lettres à partir de 1925, mais aussi républicain engagé dans les débats sur l'enseignement de son époque, témoignent d'un tout autre regard porté sur ce moment prestigieux de la vie intellectuelle de l'époque classique. Pour lui, « le cartésianisme linguistique a été certainement une cause de retard pour le développement de la science » (Brunot, 1905-1939, 4/1 : 58). Cette opinion est encore celle que l'on trouve sous la plume de Georges Mounin dans son *Histoire de la linguistique, des origines au XX^e siècle* (1967). Brunot formule de nombreuses fois ce jugement, dans sa monumentale *Histoire de la langue française*, d'où est tirée cette citation, mais aussi dans une série de textes qui accompagnent, à partir de 1905, la préparation d'une réforme de l'enseignement de la grammaire, et qui débouchent sur la publication d'un arrêté ministériel le 25 mars 1910, fixant en termes officiels la nomenclature des termes grammaticaux que devront employer les professeurs et les auteurs de manuels. La mise en œuvre de cette terminologie nommée est conçue comme une réponse à la « crise » que l'enseignement de la langue nationale est supposé traverser, crise plutôt de l'enseignement de la grammaire selon Brunot, et dont le remède est la liquidation des dernières traces de l'influence de Port-Royal qui s'est fait sentir dans l'enseignement tout au long du XIX^e siècle, notamment dans les outils et les méthodes de l'analyse syntaxique. Brunot les juge empreints d'un logicisme desséchant, inapte à améliorer la pratique vivante de la langue, dont il faut purger radicalement l'école. On est alors aux antipodes de la glorification dont la grammaire générale a été l'objet au siècle précédent, au moment de la création des premières institutions scolaires de la République.

L'ouvrage des Solitaires suscite à nouveau un intérêt marqué au milieu des années 1960, comme en témoigne la publication, la même année (1966), de *Cartesian Linguistics*, par Noam Chomsky et de l'essai de Michel Foucault *Les Mots et les Choses*. Nous ne retiendrons ici que le premier de ces textes, parce que son auteur est lui-même le linguiste de l'importance que l'on sait, et parce que cette publication s'est trouvée au centre d'un débat exemplaire. L'objet du débat, c'est à la fois l'interprétation de l'histoire (du mouvement de l'histoire) et l'interprétation du contenu de l'œuvre des Messieurs. Et ce qui est intéressant pour nous, historiens qui

observons comment les linguistes font de l'histoire quand ils en font, c'est donc précisément qu'il y ait débat. Quel enjeu soulevait la publication d'un livre sur l'œuvre de grammairiens français du Grand Siècle, par un linguiste américain dont le travail était notamment animé par la volonté de réduire le fonctionnement de la langue à un ensemble de règles formelles ?

Le regard que Chomsky porte sur Port-Royal peut être caractérisé par les traits suivants :

– en premier lieu l'affirmation d'une thèse : l'existence d'un courant théorique, d'une sorte d'école, qu'il appelle *linguistique cartésienne*, et qui réunirait l'essentiel de la production théorique d'un *âge classique* se prolongeant fort avant dans le XIX^e siècle, de Port-Royal à Humboldt. La thèse centrale autour de laquelle se serait organisé ce programme théorique est l'idée que la caractéristique fondamentale du langage humain est sa créativité, et que par conséquent les modèles théoriques doivent pouvoir rendre compte de cette propriété.

– Chomsky crédite également Port-Royal d'au moins deux *découvertes* fondamentales, qui sont aussi au centre de son propre modèle théorique : l'articulation entre structure profonde et structure de surface, et la récursivité. Dans le premier cas, il s'agit – bien plus que d'une découverte technique – d'une position de principe sur la nature des hypothèses explicatives en linguistique qui peuvent (doivent) prendre la forme de modèles sous-jacents, implicites, réalisés diversement selon les langues. La découverte de règles récursives est ce qui permet de valider la thèse de la créativité du langage humain :

Il faut noter que la théorie des structures profondes et de surface, telle qu'elle est développée dans les études de linguistiques de Port-Royal, comporte implicitement des procédés récursifs, et permet ainsi une utilisation infinie des moyens qu'elle expose, comme se doit toute théorie adéquate du langage. (Chomsky, 1969 [1966] : 72)

La publication du livre de Chomsky a suscité en France des critiques très vives formulées par des historiens spécialistes de cette période. On peut schématiquement distinguer deux types de réactions :

– celles qui ont contesté la validité de la thèse historique chomskienne en faveur d'une *linguistique cartésienne*. Les arguments

sont de deux types. L'idée que les travaux de linguistique qui se développent entre 1660 et la première moitié du XIX^e siècle constituent un ensemble théoriquement et épistémologiquement homogène et que cette homogénéité puisse être imputée à l'influence des thèses cartésiennes est extrêmement contestable. C'est méconnaitre notamment ce qui sépare les cartésiens que sont en effet les Solitaires de Port-Royal, et les auteurs de grammaire générale du XVIII^e siècle qui adoptent plutôt les thèses sur l'origine des connaissances humaines défendues par Locke (*Essai sur l'entendement humain*, 1690), puis par Condillac (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746), et s'opposent par là à l'innéisme cartésien (Joly, 1977) ; c'est méconnaitre aussi ce que la grammaire générale doit à la tradition qui précède, notamment aux grammairiers humanistes comme Sanctius (*Minerva*, 1587), dans les mécanismes de l'analyse, à travers par exemple le statut accordé à l'ellipse.

— celles qui récuse(e)nt également l'idée selon laquelle l'arrière-plan philosophique de la grammaire générale serait continûment cartésien à travers la longue période envisagée par Chomsky, mais pas l'idée qu'un programme scientifique ait été inauguré par les Messieurs, et que celui-ci soit resté valide jusque dans les premières années du XIX^e siècle, et sans doute beaucoup plus tard. C'est ce que montrent de nombreux travaux dans plusieurs domaines : la syntaxe et l'analyse des constituants de la proposition (Chevalier, 2006a), la sémiotique, la détermination, la théorie du pronom (Auroux 1977, 1993; Dominicy, 1984; Pariente, 1985), la théorie des temps (Auroux, 1984; Fournier, 1994).

On peut tirer une conclusion schématique de cette diversité : 1) d'abord un constat : l'évaluation de l'apport de Port-Royal (l'interprétation de l'œuvre des Messieurs) est un enjeu qui a mobilisé de façon plus ou moins polémique les linguistes et les grammairiers à plusieurs reprises depuis la fin du XVIII^e siècle ; 2) ce serait un gros travail que d'identifier avec précision la nature des enjeux soulevés successivement, mais ils sont en gros de deux types :

- les travaux évoqués en dernier lieu relèvent de la pratique de l'histoire décrite plus haut. Ils visent à produire des informations fiables sur la place de Port-Royal dans l'histoire ;
- les Idéologues et Chomsky, dans leur rapport à Port-Royal, ont un point commun. L'évocation de ce texte sert à fonder, à entraver

ner dans l'histoire, à légitimer la fondation d'une discipline qui va s'enseigner (la grammaire philosophique des Écoles centrales) ou une école théorique, une doctrine, dont il importe à Chomsky qu'elle soit à la fois en rupture avec ce qui précède immédiatement (le structuralisme), mais en continuité avec un courant qui anime la pensée linguistique sur le long terme.

6 *Quelles ont été historiquement les réceptions du Cours de linguistique générale de Saussure ?*

Le cas est différent, il n'est pas sans analogie, pourtant, avec celui qui vient d'être évoqué. La différence principale réside dans le recul historique qui manque dans ce cas, puisque le *Cours* n'est publié et mis en circulation qu'en 1916. Pas question ici, donc, de faire jouer la « longue durée ».

Mais ce désavantage — dont il faut tenir compte par prudence — est compensé largement par l'ampleur de la diffusion des idées du *Cours* (désormais CLG). Les linguistes du XX^e siècle ont affaire au saussurisme par *filiation assumée, formation, ou réaction*. À quoi s'ajoute le fait que le CLG n'est pas la propriété exclusive des linguistes : à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, le *Cours* est utilisé comme une sorte de *matrice* en vue de la « modernisation » de l'ensemble des sciences humaines dans des cercles de plus en plus larges. Il sert alors de repère actif ou réactif à de nombreuses entreprises : anthropologie structurale (Claude Lévi-Strauss) ; théorie littéraire (Greimas, Barthes...) ; psychanalyse (Lacan) ; grammaire dérivée, etc. Il passe, d'autre part, pour la source unique d'une « école » linguistique majeure du XX^e siècle : le structuralisme, relativement homogène, mais qui s'est constituée autour de centres distincts : Prague, Copenhague, New York, Paris (?). Il demeure enfin, aujourd'hui même, un texte d'initiation à la linguistique « dans de nombreux cursus universitaires dans le monde entier.

Le problème posé par la compréhension des enjeux liés à la réception du CLG est d'abord un problème historiographique. La difficulté ici vient précisément de ce que toute notre appréhension « spontanée » de la période est largement rétrospective et téléolo-

gique : dans de nombreuses histoires de la linguistique des années 1960 (Mounin, 1967 ; Lepschy, 1966), Saussure est le plus souvent représenté comme l'origine et la fin des théorisations linguistiques, dans l'oubli des médiations et surtout des *prismes de réception* qui s'interposent entre lui et nous. Si l'on accepte au contraire de recourir le moins possible à cette histoire téléologique, la réception du CLG en France peut être décrite en quatre phases principales étroitement entremêlées dans la réalité.

La première réception du CLG a lieu au moment de la publication du texte qui n'est pas toujours alors considéré comme fondamental dans la communauté linguistique (Normand *et al.*, 1978). Celle-ci avait tendance à voir dans le Saussure spéculatif du CLG édité par Bally et Sechehaye une perversion du Saussure « réel », celui du *Mémoire sur le système des voyelles en indo-européen* (cf. le compte rendu de H. Schuchardt, dans Normand, 1978), ou une spéculation (trop) abstraite, ne renant pas compte, notamment, de l'empiricité sociale (Antoine Meillet, Joseph Vendryes) et de la covariance langue/société... Significativement, c'est sans doute Albert Sechehaye (l'un des éditeurs du *Cours*) qui donne le mieux la mesure de la nouveauté saussurienne. Psycholinguiste avant tout, il publie en 1917 dans la *Revue philosophique* un compte rendu de trente pages qui n'est pas un simple inventaire des concepts saussuriens, mais bien une tentative pour faire ressortir l'organisation conceptuelle qui sous-tend l'ouvrage. Le premier, il dégage en particulier l'importance d'un ensemble de notions souvent ignorées par les comptes rendus de l'époque : *valeur – différence – opposition – arbitraire relatif*... Il conclut de manière plus nette que tous ses contemporains : « la science de la langue sera une science des valeurs. » Le mérite de Sechehaye est d'autant plus grand qu'il faudra de nombreuses années pour que l'importance du statut *sémiologique* de la langue apparaisse aux yeux des lecteurs du *Cours*. Mais Saussure figurera alors (après la seconde guerre mondiale) essentiellement comme l'initiateur du projet, de « l'aventure sémiologique » (Barthes, 1985).

La seconde réception se développe à partir des années 1920, notamment à l'occasion du premier Congrès international des linguistes à La Haye en 1928, où le CLG apparaît bien comme point d'appui, levier de l'innovation en linguistique. Ce que confirmeront les congrès des slavistes qui suivront. Le CLG devient alors – avec les *Manifestes du Cercle de Prague* – un texte stratégique pour la

« périphérie » (Prague, Copenhague...) à la conquête des institutions centrales (Paris principalement), mais on sait que les points de contact avec la France dans cette diffusion des idées saussuriennes ne se fera que par quelques individus isolés. C'est ainsi qu'André Martinet sera le correspondant du cercle de Prague à Paris avant de partir aux États-Unis. Il crée la chaire de phonologie à l'École pratique des hautes-études (1938) mais il n'occupe – significativement – la chaire de linguistique générale à la Sorbonne qu'à partir de 1955 seulement. Jerzy Kurylowicz (1895-1978) fut étudiant à Paris et son travail ne fut connu que dans le cadre très restreint des spécialistes. La linguistique de Lucien Tesnière (1893-1954) se réclame d'une « syntaxe structurale » qui doit peu en fait aux contacts de l'auteur avec Prague et – rétrospectivement – annonce plutôt, selon certains, le générativisme chomskien... Quoi qu'il en soit, des personnalités comme Georges Gougenheim (1900-1972), Gustave Guillaume (1883-1960), Robert Léon Wagner (1905-1982), accusent bien réception du CLG, mais essentiellement de manière indirecte (à travers Prague) et dans le cadre spécifiquement français de la linguistique de l'entre-deux-guerres : celui d'une linguistique psychologique (celle de Ferdinand Bruner [1860-1930], de Jacques Damourrette [1873-1943] et Édouard Pichon [1890-1940]), obsédée par la question des rapports de la pensée et de la langue. On peut considérer enfin que la création de la revue *Acta linguistica* : revue de linguistique structurale à Copenhague, en 1939, par Rasmus Vjggo Brøndal et Louis Hjelmslev achève cette deuxième période de la réception du *Cours*. On y notera en particulier une série d'articles sur le signe saussurien et son arbitraire qui, de 1937 à 1940, mobilise le concours de nombreux grammairiens (Pichon), linguistes (Bally, Sechehaye, Frei, Benveniste), sémiologues et philosophes.

La troisième réception est celle qui voit ce mouvement de diffusion se poursuivre en dehors du strict cercle des linguistes. Surtout après la deuxième guerre mondiale, le CLG devient alors propriété commune des linguistes, des sociologues, des anthropologues, des philosophes. Dans la revue *Word* publiée à New York en 1945, on trouve des articles de Jakobson et Lévi-Strauss, tandis que le philosophe allemand Ernst Cassirer consacre la première dénomination générale du *structuralisme* (« Structuralism in modern linguistics »). C'est sans doute le philosophe Maurice

Medeau-Ponty qui joue en France le premier rôle des les années 1950 : un rôle de médiateur entre Lévi-Strauss, Jakobson et Lacan notamment (cf. sa leçon inaugurale au Collège de France, mais aussi ses cours de psychologie de l'enfant à la Sorbonne). Après les écrits de Greimas (en particulier « L'actualité du saussurisme » dans *Le Français moderne*, 1956), on observe une relative rigidification des dichotomies saussuriennes qui deviennent des enjeux de grande généralité (en particulier synchronie/diachronie, mais aussi langue/parole, voir question 44) dans des débats qui concernent les contours et le statut de la sémiologie, mais qui peuvent aussi opposer Jean-Paul Sartre à Claude Lévi-Strauss dans une discussion sur la philosophie de l'histoire. Une partie de l'œuvre de Roland Barthes relève de ce moment intense mais relativement court du triomphe du saussurisme dans sa version « structuraliste » et générale. Ce qu'on ne souligne sans doute pas assez au sujet de cette troisième réception, tant le prestige du « structuralisme français » des années 1960-1970 est grand hors de France, c'est à quel point ce retour à Saussure est indirect (il passe déjà par les réinterprétations de Jakobson et Hjelmlev) et tardif. Si l'on songe que l'affiliation saussurienne des linguistes structuralistes date de 1929, que le premier usage général (épistémologique et philosophique) du terme « structuralisme » est dû à Cassirer dans la revue *Word* en 1945, on mesure peut-être mieux le degré d'inertie de la scène française. On devine peut-être aussi la somme de malentendus cristallisés dans la « (re)-découverte » du *Cours* de Saussure.

Quatrième réception enfin : avec les travaux de Robert Godol (1957) sur les sources manuscrites du *CLG* et avec l'édition critique du *CLG* (1968-1974) procurée par Rudolf Engler, avec également l'édition critique du *Cours* par Tullio De Mauro, sont amorcées des recherches philologiques qui génèrent, actuellement (voir la publication en 2002 des *Écrits de linguistique générale*), une dynamique de « retour » à ce qui serait la « vraie pensée » de Saussure, pensée qui affluerait de façon privilégiée dans ses manuscrits (en particulier sur les légendes germaniques et sur les anagrammes dans la poésie latine). Incontestablement, ce retour aux sources manuscrites nuance une interprétation trop radicale des dichotomies saussuriennes (voir en particulier Fehr, 2000; Normand, 2000; mais aussi Bouquet, 1997), ce qui n'empêche pas d'ailleurs que ce soit le *CLG* qui possède toujours, et depuis sa

parution, un impact, une valeur incitative pour différents champs du savoir, pour la linguistique et même, en France, pour l'initiation universitaire des étudiants à la linguistique. Certains ont pu mettre récemment tous leurs espoirs (théoriques) dans la découverte d'un « nouveau » Saussure. On peut aussi considérer qu'il s'agit là d'un usage légitimateur du passé qui n'est pas de l'histoire (Trabant, 2005; Puech, 2000). Ces deux positions, possibles sans doute aujourd'hui, sont résumées clairement dans les deux citations qui suivent :

Si l'on entend parler depuis quelque temps de « retour à Saussure », la situation est bien différente de celle qui prévalait voici cinquante ans, quand Greimas écrivait « L'actualité du saussurisme » (1954, *sic*), voire hors de la commémoration Saussure après un demi-siècle (Genève, 1963). En effet, le corpus saussurien s'est accru de manuscrits et de cahiers d'étudiants qui permettent de nouvelles lectures, philologiquement établies, de la théorie saussurienne. On a regrettamment considéré ces documents comme des matériaux préparatoires au *Cours de linguistique générale*, comme s'il était la synthèse indépassable de la pensée de Saussure, et sans véritablement le reconsidérer à leur lumière. Ainsi, l'accès à la pensée de Saussure a tout à la fois été permis et entravé par le *CLG*, qui a tous les caractères d'une vulgate : indispensable, partout cité, sans valeur scientifique. Non seulement il fait l'impasse sur les développements épistémologiques par lesquels commençait le deuxième cours à l'université de Genève, mais surtout il minimise l'apport de Saussure à la linguistique de la parole, finissant sur une citation apocryphe (de Bopp, 1816 !) qui fait de lui un linguiste de « la langue en elle-même et pour elle-même ». En somme, les manuscrits sont les seuls écrits authentiques à partir desquels l'on doit travailler, les cahiers d'étudiants et le *Cours* n'étant que des documents annexes et complémentaires. (Rastier, 2004)

Personne ne trouvera par la seule lecture des *Écrits de linguistique générale* [...] un auteur compréhensible ou cohérent mais seulement des fragments très difficiles à comprendre, qui gagnent une certaine cohérence et un certain sens seulement si on les met en relation avec le *Cours* [...]. Comme ces écrits ne fonctionnent qu'en vertu du *Cours*, ce Saussure authentique est nécessairement tributaire du *Cours*. Il est condamné à accompagner le Grand Classique. Il est un peu comme le bouffon de cour qui dit la vérité, certes, mais

qui, tout en disant la vérité, n'a pas la force d'ébranler le Pouvoir, mais, au contraire, le confirme. Ainsi, la version déconstructive de Saussure, le Saussure authentique, étymologique, vrai, n'aura pas la force d'éliminer la puissance du Grand Classique, aussi usurpée, aussi fausse soit-elle. Le Saussure « authentique » est tragiquement condamné à rester le bouffon du Cours. (Trabant, 2005 : 124)

Ces quatre phrases trop schématiquement déglagées ici visent seulement à souligner la complexité de la réception de Saussure en France. Malgré les presque dix années d'enseignement de Saussure à Paris, malgré l'influence très forte qu'il a exercée sur ses auditeurs à l'École pratique des hautes-études (de 1882 à 1889), les idées du Cours a) sont restées longtemps marginalisées, b) n'ont connu un regain d'intérêt que très tardivement (après la seconde guerre mondiale et dans le contexte du « structuralisme généralisé » où elles ont été « amplifiées » et connues par de multiples truchements), c) et enfin n'ont donné lieu que bien plus tard à une enquête sur la « vraie pensée » de Saussure à travers les différents manuscrits disponibles.

Dans ces conditions, une autre manière de présenter la postérité saussurienne en France consisterait sans doute à commencer par distinguer soigneusement ce qui relève d'une véritable *réception* (construction conceptuelle élaborée activement et/ou réactivement à partir des propositions du Cours, à l'image de la phonologie pragoise ou de la glossématique danoise) et ce qui relève d'un *héritage* (Puech, 1998), et aussi ce qui relève de la valorisation tardive d'une origine, de la justification *a posteriori* par imitation, emprunts, médiations multiples, à l'image de la nébuleuse structurale française des années 1950 et 1960 qui dialogue d'avantage avec Jakobson et Hjelmslev qu'avec Saussure de manière directe, et concerne un « au delà » de la langue ou des langues (le texte, la narratologie, la philosophie de la culture, voire la « déconstruction de la pensée occidentale », la « mort du sujet » ?...).

Quoi qu'il en soit, on aura compris que la linguistique de l'entre-deux-guerres en France ne se confond pas avec une réception de Saussure, ni avec l'émergence d'un structuralisme à la construction duquel elle reste largement étrangère (Chiss et Puech, 1997). Ce qui ne signifie pas que Saussure était inconnu, mais qu'il existait un saussurisme diffus qui ne se confond pas avec le structuralisme.

Résumons :

- Le « temps » n'est pas un « milieu » passif qui fournirait le cadre des théorisations linguistiques. Il n'est pas une simple « chronologie » (même si la chronologie est indispensable à l'historien).
- Les deux exemples abordés montrent que certaines théorisations secrètent leur propre historicité. Celle-ci n'est pas donnée dans la chronologie : elle doit être construite (reconstruite) par l'historien selon des procédures vérifiables et n'a rien à voir avec une entreprise de légitimation du présent par le passé. Le « passé » n'est pas « l'histoire ».
- Les notions de « précurseur », d'« influence », de « filiation » doivent toujours éveiller la vigilance critique et les discours que les linguistes eux-mêmes tiennent sur leur place dans l'histoire doivent être considérés comme des objets d'étude historique et non comme des énoncés de premier degré.
- La cohérence cognitive des théories, dans un domaine comme celui des sciences du langage, n'est pas immédiatement perceptible : les notions d'« école », de « courants », qui prétendent à l'exclusivité du champ à un moment donné, demandent à être relativisées, replacées dans le plus long terme, interpolées.

7 Quel rapport l'histoire de la linguistique entretient-elle avec l'épistémologie ?

L'épistémologie peut être définie comme la « philosophie des sciences, c'est-à-dire l'étude critique des sciences, considérées comme données, dans leurs développements et leurs résultats » (Auroux et Weil, 1993). On lui reconnaît plusieurs formes (Auroux 1980 : 8) :

- 1) l'épistémologie *normative*, qu'on appelle aussi *méthodologie* : elle essaie d'examiner comment fonctionne une méthode, ce qu'est un raisonnement grammatical bien conduit. On a un exemple de cette démarche dans le numéro 46 de la revue *Langue française* consacré à « l'explication en grammataire » : l'éditrice, A. Zribi-Hertz, pose à l'origine du numéro « une question simple : que recouvre la notion d'explication en linguistique ? » (1980 : 5) ;

elle montre que la grammaire traditionnelle est étonnamment peu explicative et donne comme exemple une règle de Grevisse (*Le Bon Usage*, 1969 : 561) péremptoire : « En principe, on peut mettre au passif tout verbe transitif direct » et aussitôt suivie de sa propre annulation : « Toutefois, dans certains cas, le verbe transitif ne peut être tourné par le passif. » Il relève de l'activité normale du linguiste d'aujourd'hui de réfléchir à la cohérence de la méthode qu'il utilise :

2) L'épistémologie *évaluative* : une discipline doit nécessairement évaluer ses théories : la démarche est nécessaire pour mettre en œuvre ces dernières. On peut donner comme exemple de réflexion la discussion sur le statut des données : faut-il obligatoirement bâtir une théorie linguistique sur un corpus et se donner des règles pour la construction de ce corpus, ou peut-on admettre l'hypothèse de la grammaire générative qui, désirant rendre compte non d'un nombre fini d'énoncés produits, mais d'un nombre infini de phrases possibles, ne part pas d'un corpus qui ne pourrait jamais être constitué ? On se doute bien que le résultat au niveau théorique peut varier considérablement selon l'hypothèse retenue ;

3) L'épistémologie *descriptive* qui « prend des sciences comme des faits et s'efforce de construire une réflexion cohérente sur leurs différents aspects (théorique, sociologique et pratique) » (Auroux, 1980 : 8).

L'histoire des sciences fait partie de cette dernière forme d'épistémologie, avec la dimension temporelle. Mais, toujours selon Auroux, il existe deux types de temporalités : une temporelle extrême, qui consiste dans la « pure description d'une théorie passée » et une temporalité interne qui consiste dans la « tentative de construire des modèles d'évolution, voire des explications de changement ». Autrement dit, l'histoire de la linguistique, telle qu'elle est conçue notamment par ce qu'on appelle « l'école française », a beaucoup plus à voir avec l'épistémologie qu'avec l'histoire pure et simple : il ne s'agit pas seulement de décrire, mais aussi d'expliquer.

Si épistémologie normative et épistémologie descriptive sont admises comme nécessaires (car il faut bien réguler l'activité scientifique), l'utilité d'une épistémologie descriptive est parfois remise en cause, selon le principe, formulé par Kuhn (1962), qu'« une science détruit son passé ». La thèse de Kuhn repose sur deux

concepts fondamentaux : celui de *paradigme*, c'est-à-dire un courant scientifique qui domine durant une période assez longue et peut se définir comme la science « normale », et celui de *rupture de paradigme*, correspondant à une révolution scientifique, amenant le remplacement d'un paradigme par un autre. La thèse de Kuhn s'oppose à celle de Popper (1934) pour qui l'évolution progressive des disciplines s'effectue par bonds fréquents et ressemble à une révolution permanente.

Dans les années 1980, les historiens de la linguistique ont assez largement débattu de la question de savoir si le modèle kuhnien était applicable dans leur domaine. Il est aujourd'hui admis qu'il ne l'est pas, notamment parce que la linguistique est, comme les autres sciences sociales, une discipline à faible taux de réinscription, à la différence de disciplines à fort taux de réinscription, comme les mathématiques. Cette notion de *taux de réinscription* sert à mesurer la capacité de la discipline à intégrer ses acquis. S'il y a beaucoup de ruptures théoriques dans une discipline et donc un faible taux de réinscription, les états antérieurs de la discipline conservent un intérêt théorique direct. C'est typiquement le cas en linguistique, discipline dans laquelle il est souvent intéressant de se pencher sur des états antérieurs des descriptions. Par exemple, les théories médiévales, comme celles des *modi significandi* « modes de signifier », qui permettent de dissocier mots/formes et fonctions, ont souvent suscité l'intérêt ou l'admiration des Modernes. Pourtant ces mêmes théories ont été condamnées, parfois en raison même de leur sophistication, par des humanistes qui ne les comprendraient plus et écrivaient des traités « contre les modes de signifier » (Hegius, *Inventiva in modis significandi*, 1503, cité par Lardet 1992 : 197). De la même façon, on a évoqué (question 5) la tentative de Chomsky dans *La linguistique cartésienne* (1969) de permettre à une théorie moderne de réinscrire les résultats antérieurs, même si l'approche n'a pas été jugée exacte par un certain nombre d'historiens de la linguistique (voir par exemple Aarsteff, 1970 ; Pariente, 1975 ; etc.).

Dans cette perspective plus épistémologique que proprement historiographique, l'historien des sciences du langage peut se donner un certain nombre de principes :

1) une certaine distance par rapport à l'érudition pure et le choix de la représentativité : on découvrirait *toujours*, perdus dans quelque

bibliothèque, une grammaire isolée, un dictionnaire manuscrit, une méthode de langue étrange, etc. dont on pourra donner une description et dont on pourra parfois affirmer que c'est la première grammaire de telle langue, le premier dictionnaire construit de telle façon, etc. En soi, ce n'est pas inintéressant, c'est même très utile pour l'affinement, très nécessaire, de nos connaissances. Mais on aura toujours présent à l'esprit ce principe formulé par la *Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage* dans le premier numéro de sa revue, *Histoire Épistémologie Langage* (1/1, 1979 : 59) : « L'épistémologie englobe et déborde l'histoire événementielle. C'est d'abord une certaine façon d'aborder l'histoire : on ne s'arrête pas à relever des dates ou des concepts, mais on cherche en même temps à décrire des procédures de démonstration, le rapport des faits aux théories ; on s'interroge sur la raison des procédures discursives et sur l'inscription de l'univers culturel en question. »

2) La nécessité d'un ancrage social et institutionnel : il ne faut jamais oublier le contexte dans lequel les théories émergent. Certaines d'entre elles sont étroitement liées à un développement historique particulier. Par exemple, à la fin du XVIII^e siècle, les *Idéologues* (Destutt de Tracy, Cabanis) ont leurs théories liées à une certaine conception du pouvoir : un pouvoir fort et éclaté. Dans certains cas, le contexte théologique peut éclairer les textes linguistiques. Marc Dominicy (1984 : 121 sq.) doit analyser l'affaire des « signatures » pour étudier la théorie du signe à Port-Royal. L'enjeu est le suivant : faut-il signer ou non la condamnation de la doctrine de Jansénius demandée aux Messieurs de Port-Royal par les autorités religieuses ? La signature est-elle simplement le signe d'un respect extérieur, ou est-elle le signe d'une « créance », d'une disposition intérieure ? Plus près de nous, il est nécessaire de connaître le contexte social, l'organisation universitaire, la création d'écoles nouvelles (comme l'École pratique des hautes-études), du CNRS, le recrutement des enseignants, le fonctionnement des revues, etc. pour pénétrer la linguistique française dans le dernier siècle. Cela ne veut pas dire que la science est entièrement dictée par les conditions sociales, mais il y a un rapport étroit entre l'apparition d'une grammaire et le contexte socioculturel et institutionnel dans lequel elle apparaît. Un minuscule exemple : dans les années 1960, l'essor de la linguistique en France a eu partie liée avec le statut universi-

taire de certains chercheurs, « linguistes », qui, empêchés de passer l'agrégation parce qu'ils étaient malades (tuberculeuse) ou étrangers – ils n'avaient alors pas le droit de passer le concours – ont dû se faire une place non pas *dans*, mais *à côté* de l'institution, luttant contre des « philologues » (sans doute trop) bien en place dans cette même institution (Chevalier, 2006b).

3) La nécessité de faire l'histoire de l'outil linguistique dans son ensemble : comme il a été dit dans la réponse à la première question, il n'y a pas que des théories. Il est indispensable d'étudier l'émergence de certains concepts, comme la notion de *complément* dans la grammaire française, nécessaire dans une langue non casuelle, mais dont l'élaboration a pris un temps considérable (voir Chevalier, 2006a). Il est nécessaire d'étudier la *persistance* de certains concepts, très anciens, mais qui se sont considérablement modifiés avec le temps, comme celui de la *transitivité*, bâtie sur la transition ou non-transition de la personne à travers l'action exprimée par le verbe, ce qui suppose une certaine conception de l'énoncé, impliquant précisément des personnes (Colombat, 2003), de certaines catégories, comme l'*optatif*, mode du souhait, marqué morphologiquement en grec, transposé de grec en latin, puis du latin au français, où il se maintient longtemps, avant de céder la place au conditionnel, dans des conditions complexes. Il est nécessaire aussi de prendre en compte d'autres entités, comme les *règles*, les *paradigmes*, les *exemples* (voir questions 22 et 23).

4) La nécessité de ne pas limiter l'examen à la tradition occidentale et de poser le principe d'une commensurabilité possible des théories et des descriptions. Certaines traditions linguistiques, telles qu'elles sont présentées par exemple dans le *Corpus de textes linguistiques fondamentaux* (<http://cfl.ens-lyon.fr>), sont très anciennes (ex. la tradition sanskrite), elles sont parfois méconnues en occident (ainsi la tradition coréenne), elles revêtent des formes différentes, elles ne sont parfois pas du tout assimilables à des traditions occidentales (on ne peut parler de tradition *grammaticale* en Chine ancienne par exemple), elles peuvent réserver pour des non initiés, des surprises (comme le fait que les premières grammaires hébraïques sont rédigées en arabe par des Arabes) : il n'empêche pas qu'au-delà de cette diversité, voire de cette hétérogénéité, on puisse évaluer, comparer ces traditions entre elles. Même si la structure de la langue chinoise et la description qui

peut en être faite ne sont pas réductibles aux structures des langues occidentales et aux moyens de les décrire, il doit être possible de faire comprendre ces structures et ces descriptions, d'établir des passerelles entre les deux traditions descriptives, sans en écraser une au profit de l'autre (voir question 4).

II LA DIMENSION ANTHROPOLOGIQUE DES SAVOIRS SUR LA LANGUE ET LE LANGAGE

8 *Tous les hommes parlent mais pourquoi tous ne sont-ils pas grammairiens ou linguistes ?*

Il existe vraisemblablement des conditions anthropologiques d'apparition de *savoirs métalinguistiques* qui rendent possible la naissance et le développement de traditions grammaticales (pour un tableau synoptique de ces traditions grammaticales voir Auroux 1996 : 359-394 et question 9 ici même). Ces conditions sont évidemment diverses et les disciplines qui les étudient variées : psycholinguistique, linguistique, spécialistes de l'acquisition des langues maternelle, secondes, étrangères... Les débats sont nombreux pour savoir si l'aptitude métalinguistique qui semble concerner tous les locuteurs de toutes les langues n'est qu'un aspect de la *métacognition*, ou s'il s'agit d'une aptitude spéciale, plus fondamentale et plus complexe que tout autre aspect métalinguistique. Pour ce qui intéresse l'histoire des idées linguistiques, on peut modestement partir d'un double fait empirique aisément constatable : s'il existe des traditions grammaticales dans différentes cultures, toute culture ne développe pas *nécessairement* de tradition grammaticale.

De cette double constatation strictement empirique on peut tirer une *question* (à laquelle on ne peut prétendre répondre de manière complète et totalement satisfaisante...) : de quelle nature sont les conditions d'émergence de réflexions métalinguistiques suffisamment organisées (comment ?) pour donner naissance à des